

Stabilité du taux de chômage au mois de janvier

Au 31 janvier 2023, le nombre de demandeurs-euses d'emploi augmente (+74) pour atteindre 4'531 personnes. À l'inverse, une baisse du nombre de chômeurs-euses (-13) est constatée et l'effectif s'établit désormais à 2'572 personnes.

Alors qu'une hausse est habituellement constatée au mois de janvier, le taux de chômage neuchâtelois reste stable à 2.9% par rapport au mois précédent. Au niveau national ainsi qu'au niveau de la Suisse romande, une augmentation mensuelle de 0.1 pt est observée et les taux de chômage s'établissent respectivement à 2.2% et 3.3%.

Au niveau du placement, 1'697 postes vacants ont été annoncés auprès des ORP neuchâtelois durant le mois de janvier soit +353 par rapport au mois précédent. De plus, 377 personnes ont quitté les ORP avec un emploi à la clé.

Concernant les variations mensuelles du nombre de chômeurs-euses dans le canton, l'évolution est contrastée. En effet, les personnes âgées de 25 à 49 ans (+13) voient leur effectif augmenter alors que les jeunes de moins de 25 ans (-7) et les plus de 50 ans (-19) voient leur effectif diminuer par rapport au mois de décembre. Ainsi, le taux de chômage des jeunes (moins de 25 ans) demeure stable à 3.1% et le taux de chômage des seniors diminue de 0.1 pt pour s'établir à 2.8%.

En ce qui concerne les secteurs économiques, l'effectif de chômeurs-euses diminue de façon relativement importante au sein des activités spécialisées, scientifiques et techniques (-13), de l'horlogerie (-12) et de la fabrication de produits métalliques (-12). À l'inverse, la plus forte hausse est constatée dans le secteur de la construction (+11).

L'ensemble des légendes se trouve à la fin du document

Taux de chômage

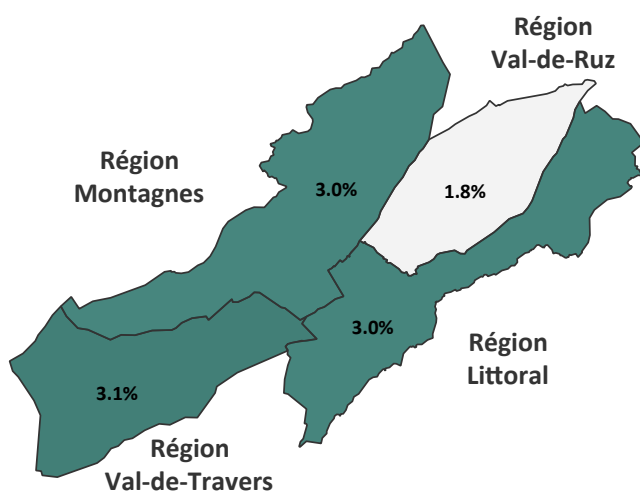
	Janvier 2023	Variation mensuelle (en pt)	Variation annuelle (en pt)
Neuchâtel	2.9%	+0.0	-1.0
Suisse romande ⁷	3.3%	+0.1	-0.4
Suisse	2.2%	+0.1	-0.5

Nombre de chômeurs-euses selon la durée

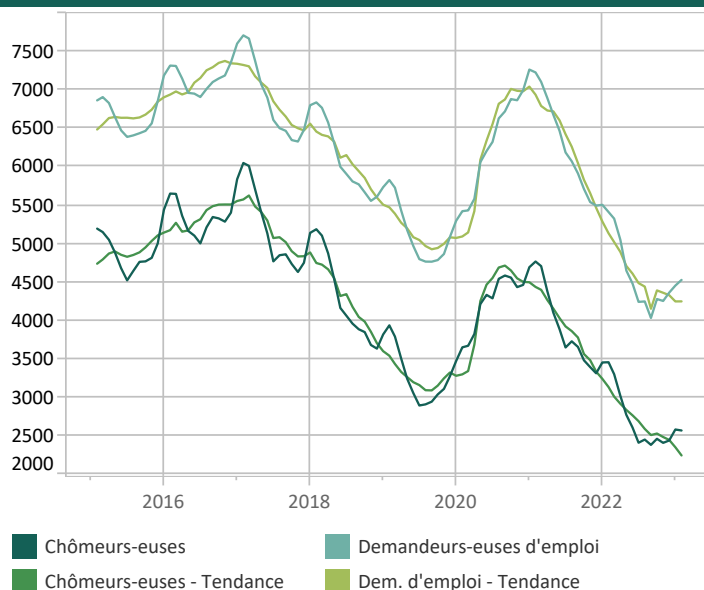
1 660	454	458
-------	-----	-----

1-6 mois 7-12 mois > 1 année

Taux de chômage selon la région



Évolution des effectifs



Chiffres clés et évolutions mensuelles

1 697

Places
vacantes⁸

377

Emplois
retrouvés⁹

189

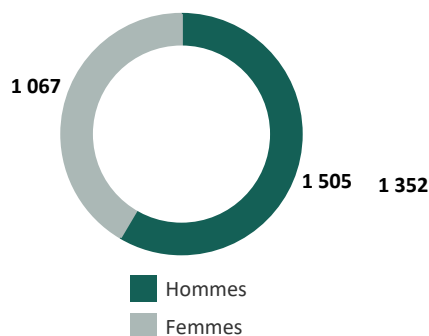
Arrivées en
fin de droit¹⁰

65.1%

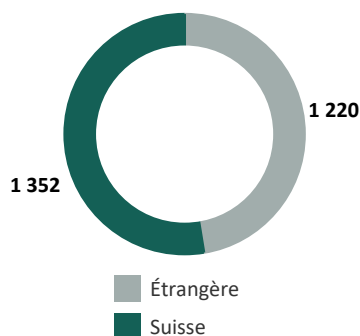
Part des
personnes
indemnisées¹¹

Profils des chômeurs-euses

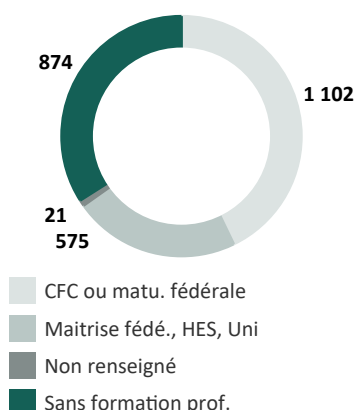
Selon le sexe



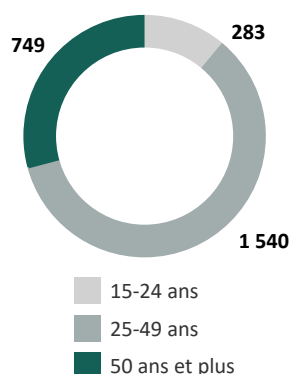
Selon l'origine



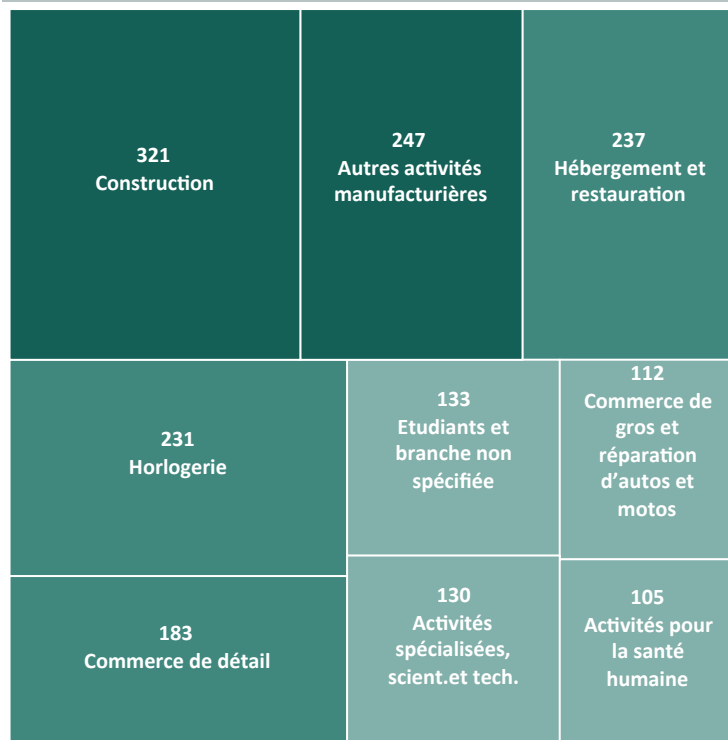
Selon la formation



Selon l'âge



Activités économiques¹² avec les plus grands effectifs de chômeurs-euses



Le regroupement selon les activités économiques (NOGA) vient remplacer l'ancienne version basée sur la dernière profession exercée

La version interactive est disponible sous www.ne.ch/StatChomage

Publication conjointe du service de l'emploi et du service de statistique

Informations complémentaires :

Service de l'emploi

Mme Valérie Gianoli, 032 889 68 12

Service de statistique

M. Gérard Geiser, 032 889 68 22

LEGENDES :

- 1) Nombre de chômeurs-euses inscrit-e-s le jour de référence divisé par le nombre de personnes actives sur la période 2015 à 2017
- 2) Moins de 25 ans
- 3) Plus de 55 ans
- 4) Personnes inscrites aux ORP, qui n'ont pas d'emploi et qui sont immédiatement disponibles en vue d'un placement Peu importe qu'elles touchent, ou non, une indemnité de chômage
- 5) Personne inscrite à l'ORP et au chômage depuis plus de 12 mois
- 6) Demandeurs-euses d'emploi, chômeurs-euses et non-chômeurs-euses, inscrit-e-s aux ORP et qui cherchent un emploi
- 7) Région composée des cantons de Neuchâtel, Fribourg, Genève, Jura, Valais et Vaud
- 8) Nombre de postes à pourvoir sur le marché du travail annoncés à l'ORP pendant le mois
- 9) Nombre de personnes ayant annulé leur dossier auprès de l'ORP au motif d'une reprise d'un emploi
- 10) Personnes inscrites auprès de l'ORP ayant épuisé leurs indemnités ou étant arrivées à la fin de leur délai-cadre. Les chiffres sont basés sur les données des caisses de chômage et ne sont disponibles qu'avec un décalage de deux mois avec d'éventuels changements rétroactifs.
- 11) Pourcentage de personnes inscrites auprès de l'ORP et touchant des indemnités par rapport à l'ensemble de l'effectif des personnes inscrites. Les chiffres sont basés sur les données des caisses de chômage et ne sont disponibles qu'avec un décalage de deux mois avec d'éventuels changements rétroactifs.
- 12) Branche économique de l'entreprise dans laquelle le-la chômeur-euse a travaillé avant son inscription à l'ORP.

SOURCES : PLASTA - SECO, service de l'emploi